



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

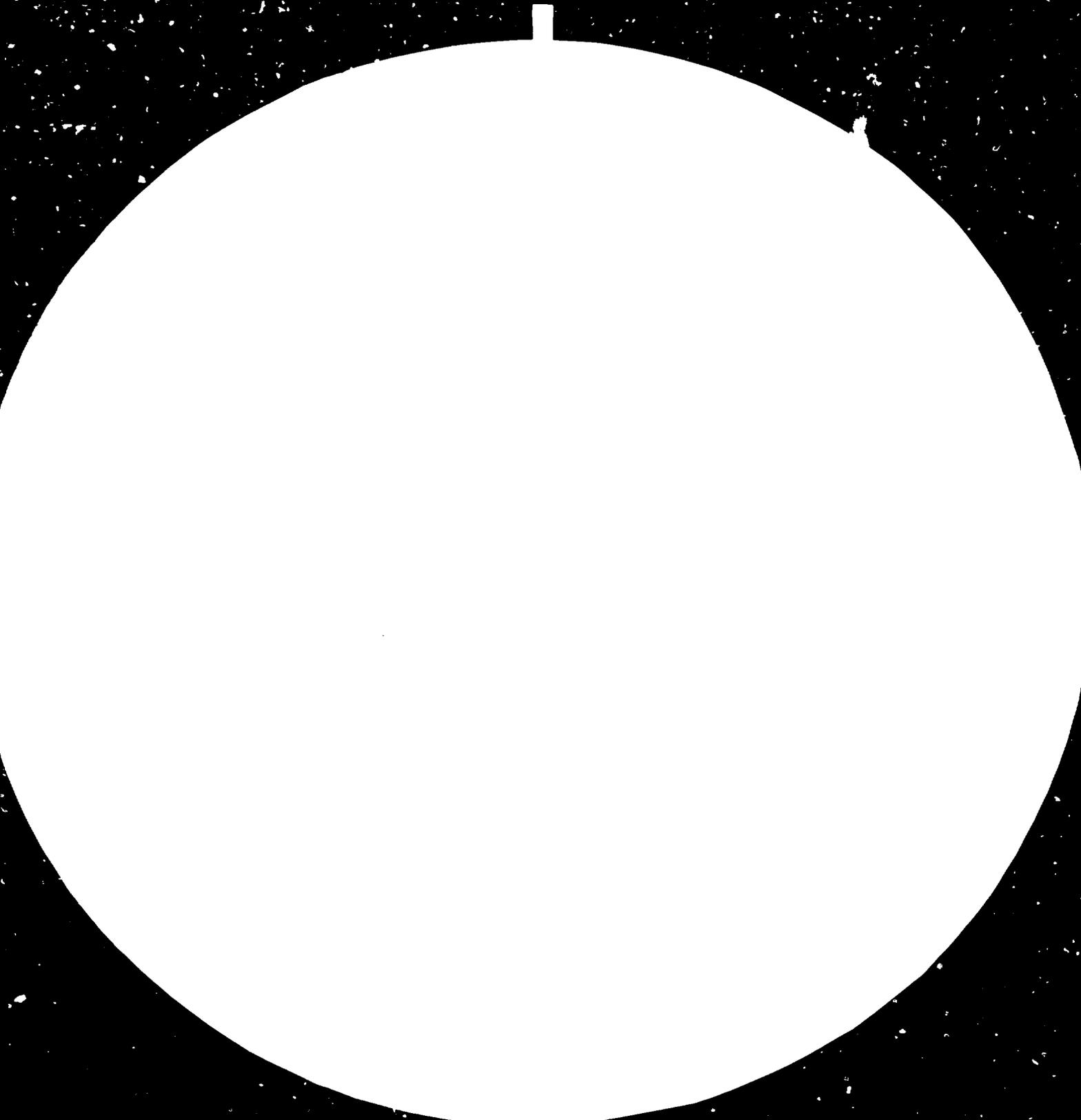
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





2.8



Resolution Test Chart (NBS 1963-A)

Resolution Test Chart (NBS 1963-A)



12476 - F



Distr. LIMITEE

ID/WG.373/11
13 juillet 1982

FRANCAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Réunion régionale pour l'Afrique préparatoire
à la première Consultation sur l'industrie
du bois et des produits du bois

Vienne (Autriche), 21-25 juin 1982

DEVELOPPEMENT DU SECTEUR FORESTIER DES PAYS MEMBRES
DE L'ORGANISATION AFRICAINE DU BOIS *

par

Gahuranyi, Tanganika **

* Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Secrétariat de l'ONUDI. Ce document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

** Secrétaire Général, Organisation Africaine du Bois, Libreville, Gabon

Je me permets de rappeler que l'Organisation Africaine du Bois regroupe actuellement onze pays à savoir le Cameroun, le Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, la Guinée Equatoriale, le Libéria, le Nigéria, la Tanzanie, le Zaïre. Je me bornerai à l'analyse de l'économie forestière des pays membres en indiquant leur place dans l'ensemble de l'Afrique. C'est ainsi que le volume sur pied commercialisable des forêts productives en 1980 était 1.691 millions de m³ pour les pays de l'OAB sur 1.932 millions de m³ de l'Afrique tropicale, soit 88 %. A la fin de la dernière décennie (en 1979) la production du bois rond industriel des pays de l'OAB était de l'ordre de 20 millions de m³ sur un total de 40 millions de m³ pour l'Afrique. Le volume des grumes qualité sciage-placages produit par les pays membres s'élevait à 13.995.000 m³ sur 20.530.000 m³ du total de l'Afrique. Enfin le volume des grumes exportées par les pays de l'OAB était 6.406.000 m³ par rapport à 6.583.000 des exportations totales de l'Afrique.

Ces chiffres démontrent que:

- 1) Seulement 50 % des grumes industrielles produites en Afrique ont la qualité de grumes sciages et placages. Dans les pays de l'OAB cette proportion est plus élevée et atteint 68 %.
- 2) Les pays de l'OAB ont participé pour 97 % des exportations africaines des grumes, il s'agit des bois les plus précieux de point de vue des essences recherchées sur les marchés et des exigences technologiques. Il en résulte que les changements nécessaires et les mesures à prendre en vue de renforcer les industries forestières nationales concernent surtout les pays de notre Organisation.

La situation actuelle des industries forestières des pays de l'OAB se présente comme suit; la production des sciages et des traverses se manifeste par une croissance assez régulière: de 1.972.000 m³ en 1970, elle est passée à 2.833.000 m³ en 1975 et à 3.124.000 m³ en 1979, soit une augmentation de 58 % au cours d'une décennie. La production des placages est passée de 230.000 m³ à 286.000 m³ (+23 %) et les panneaux contreplaqués de 178.000 m³ à 231.000 m³ (+30 %). Cette hausse n'est pas cependant spectaculaire; elle résulte du développement plus important au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Nigéria tandis que la plupart des autres pays maintiennent leur ancien niveau de production ou accusent une légère régression. Une analyse par pays que nous sommes en train d'élaborer à l'OAB

nous permettra d'identifier les causes de la stagnation et de recommander les mesures de redressement.

Notre objectif consiste en la valorisation optimale du potentiel forestier exploitable. L'exploitation rationnelle devra être organisée en fonction

- du volume de bois sur pied commercialisable
- des coûts d'exploitation, de transport et des circuits commerciaux
- des possibilités réelles de commercialisation offrant le rendement le plus avantageux possible en augmentant la transformation de bois dans les pays producteurs.
- de la durée de rotation que l'on se fixe pour assurer à l'exploitation forestière une activité constante dans le temps.

L'exploitation forestière dans nos pays est encore très sélective. Le volume net de grumes extraites à l'hectare se situe entre 5 et 23 m³. Cependant, du fait de la diminution des surfaces forestières disponibles, les Gouvernements ont une ferme volonté de développer l'exploitation et l'utilisation d'un plus grand nombre d'essences, augmentant ainsi les volumes extraits par l'hectare.

Nous devons corriger notre approche vis-à-vis des ressources forestières en déterminant les facteurs qui contribueront à l'utilisation optimale des essences, au rendement plus élevé lors de l'exploitation, du transport et de la transformation (diminuer gaspillages et pertes). Nous devons rechercher les moyens qui nous permettront de réduire le prix de revient à son niveau le plus bas possible, notamment à l'exploitation, transport, et manutention. Nous constatons un impact très lourd dans la hausse de coûts du matériel forestier et du carburant et lubrifiants sur le prix de revient des grumes et de leurs produits qui deviennent par conséquent une matière première très chère.

En fait de 1974 à 1982 les coûts des tracteurs à chaînes, des tracteurs débardeurs et de leurs pneus, des pièces de rechange et des carburants ainsi que les coûts de la main d'oeuvre sont passés du simple au triple. Par conséquent, les coûts de fonctionnement des engins ont rendu les activités forestières non rentables et nous avons vécu récemment une période de régression due au fait que de nombreuses entreprises devaient arrêter leurs activités. Nous nous demandons si les pertes subies par ces entreprises étaient effectivement aussi graves; il s'agissait toujours de sociétés étrangères dont les maisons-mères en Europe possèdent des usines de transformation de bois et sont aussi courtiers. Leurs entreprises filiales

installées en Afrique et dont les bilans sont établis hors la région, présentent, même dans les années de la plus grande prospérité, un bénéfice médiocre! Les économies de nos pays sont de toute façon frappées au premier plan dès qu'il y a des difficultés d'écoulement, de la chute des prix, etc. ... Au cours de cette période et dans certains pays la disparition de grosses entreprises devenues non rentables a provoqué la création de nombreuses petites sociétés nationales qui pouvaient s'accommoder aux conditions difficiles grâce à leur matériel modeste et aux frais généraux assez bas. Mais de telles sociétés ne sont pas en mesure d'améliorer les infrastructures nécessaires aux activités économiques à long terme, de créer des usines modernes de transformation, de contribuer sensiblement au développement de la région. Nous voulons aider ces petites entreprises pour qu'elles surmontent leurs difficultés telles que

- l'insuffisance de l'équipement
- le problème de gestion à cause de l'absence de personnel qualifié
- la faible capacité d'auto-financement
- la taille réduite

Une des solutions envisagées serait sans doute le regroupement des petits exploitants et industriels en entreprises de moyennes ou grandes dimensions disposant de moyens suffisants pour les rendre rentables et prospères.

En matière de sciages, les bois tropicaux sont surtout destinés à la menuiserie, à l'industrie du meuble, aux pièces d'huissierie, de moulures, de profilés divers, de lambris, parquets etc. ... Il conviendrait donc de chercher à produire ces débits de base dans des scieries qui, tout en étant spécialisées, devraient présenter une certaine souplesse dans la gamme de leurs produits afin de mieux s'accommoder aux situations de crise. Par exemple, on peut prévoir une production de prédébits de différentes essences de bois rouges, séchés et correctement conditionnés, qui seraient destinés à la fabrication de fenêtres; les utilisateurs n'ayant plus qu'à les usiner de façon définitive et à les assembler. On pourrait, de la même manière lancer la fabrication de carrelets débités à différences longueurs fixes, et qui seraient tournés dans les usines importatrices spécialisées dans la fabrication de pieds pour l'industrie du meuble. D'autres exemples peuvent être également cités: fabrication en séries de poteaux d'huissieries, de frises brutes pour lambris et parquets, etc. ...

La production locale de sciages permettra l'utilisation de bois qui n'atteint pas la qualité des grumes destinées à la fabrication des placages ou à l'exportation. En plus elle acceptera facilement les essences peu connues dont la promotion sur le marché de grumes prend toujours plusieurs années. Nous savons d'autre part qu'au moins 50% des sciages de production locale ne sont pas conformes aux normes techniques en qualité ou en dimensions et doivent être écoulés en proximité des scieries. C'est ainsi que la demande locale des débités constitue l'un des facteurs qui influencent l'emplacement et la taille de l'usine. Tenant compte des amortissements normaux des investissements, une usine moyenne doit pouvoir compter sur un approvisionnement en grumes de 35.000 à 75.000 m³ par an. C'est le volume qui correspond à la production d'une scierie équipée d'un seul grand ruban à grumes et d'autres moyens mis en oeuvre pour le sciage seconde, c'est à dire le dédoubleage, le délignage, etc On peut dire que pour un bois mi-dur d'un diamètre moyen de 60 cm, la production la plus élevée est de l'ordre de 17 m³ par heure de sciages ce qui sur la base de 1800 heures de travail présente une production annuelle de l'ordre de 31.000 m³ de sciages, soit une consommation de 75.000 m³ de grumes. Bien entendu une telle production ne peut être obtenue que si l'entreprise est bien gérée. On pourrait bien sûr ramener la capacité de production à un niveau plus bas, mais dans ce cas, par exemple la production de 1500 m³ par mois se montre déjà non rentable économiquement.

Une transformation de bois plus poussée se retrouve dans les usines de déroulage, de tranchage et de panneaux à base de bois, en particulier des contreplaqués. Ce sont des industries dont l'écoulement de produits ne dépend pas tant du marché local. En 1979 les pays de l'OAB ont produit 540.000 m³ de feuilles de placages dont 47 % ont été utilisées dans leurs usines pour la fabrication des panneaux, le reste 53 % a été vendu à l'exportation. Ce dernier lot qui représente 286.000 m³ de placages constitue une importante quantité disponible pour le développement des industries de panneaux.

Pour ce qui concerne les pays de l'OAB il y a donc une possibilité de produire dans les délais relativement courts les panneaux contreplaqués à partir des placages actuellement exportés comme tels. Du point de vue technologique il s'agit de la prolongation des chaînes de production de placages par les dresseuses, jointeuses, encoleuses, presses, déligneuses, ponceuses, etc. . . .

Je n'ai soulevé que certains problèmes actuels du développement de nos industries forestières. Quand j'ai évoqué le renchérissement du matériel d'exploitation c'était pour rappeler qu'il frappe dur nos industries, car les usines doivent racheter très cher le bois aux exploitants.

Dans les pays de l'OAB la production industrielle actuelle est relativement faible par rapport à la capacité installée à cause du matériel vétuste, du manque de pièces détachées et d'un entretien inadéquat de l'équipement. Afin de maintenir au moins le niveau de production actuel et d'améliorer le rendement, une modernisation du parc (matériel) industriel s'avère nécessaire.

Je crois que la réunion de l'ONUDI examinera profondément les questions liées aux industries forestières en Afrique. J'estime que dans les prochaines années une moitié des grumes actuellement exportées pourrait être transformée sur place; nous aurions donc besoin de nouvelles capacités pour transformer quelques 3 millions de m³ de bois rond; les nouvelles capacités devront être conçues avec beaucoup d'attention, elles nécessiteront un planning et une coordination détaillés et plus particulièrement en ce qui concerne le perfectionnement en gestion des cadres africains et la formation de la main d'oeuvre qualifiée.

